DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

En cas d'ouverture en cours d'année, le délai d'instruction est de un mois.

1. OBJET DE LA DEMANDE

Demande initiale : □ Terrasse □ Occupation commerciale
□ Chevalet / flamme □ Distributeur
□ Portant / présentoir /support publicitaire

Demande de reconduction : □ Terrasse □ Occupation commerciale
□ Chevalet / flamme □ Distributeur
□ Portant / présentoir /support publicitaire

2. IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Nom du représentant :

Prénom du représentant :

Téléphone :

Adresse :

3. IDENTIFICATION DU FONDS DE COMMERCE

Nom de l'enseigne :

Raison sociale :

N° Siret + APE :

Adresse de l'établissement :

Nature du commerce :

En cas de reprise d'un commerce existant, nom du prédécesseur :

En cas d'ouverture en cours d'année, préciser la date :

▪ **Je m'engage à payer la redevance liée à mon occupation du domaine public**.

▪ De plus, l'autorisation en cas d'accord, le sera à titre précaire et révocable pour la surface indiquée par les services municipaux, sans pouvoir prétendre à quelconque indemnité que ce soit au cas où elle viendrait à être supprimée.

▪ Dans tous les cas, cette occupation devra respecter le règlement d'occupation du Domaine Public de la ville de Tulle, approuvé par délibération du Conseil Municipal.

▪ Toute modification afférente à la présente déclaration devra être signalée sans délai au Service du Domaine Public.

Fait à Tulle, le __/__/__

Signature

Lu et approuvé

Service du Domaine Public

10 rue Félix Vidalin
19000 TULLE

Tel : 05 55 26 64 61
Fax : 05 55 21 46 04
sdp@ville-tulle.fr

Toute correspondance doit être adressée à :

Monsieur le Maire
Service Domaine Public
Hôtel de Ville
10 rue Félix Vidalin - BP 215
19012 Tulle CEDEX
Tel : 05 55 21 73 00
Fax : 05 55 21 73 22
admin@ville-tulle.fr
www.ville-tulle.fr